

Un choix stratégique

Investissez dans votre entreprise...
Embauchez un Professionnel en
sécurité agréé du Canada (PSAC)[®]

«...notre domaine d'activité exige des normes élevées dans tout ce que nous faisons, et la sécurité joue un rôle primordial dans nos services et résultats. Nos programmes de prévention requièrent des professionnels en sécurité compétents qui soutiennent nos dirigeants dans l'établissement et le maintien d'attentes élevées en matière de sécurité au sein de notre entreprise. Le titre PSAC est notre critère de choix lorsque nous assignons des personnes dans des rôles liés à l'environnement, la santé et la sécurité. C'est bon pour les affaires!... »

A. Harrington, P.Eng., MBA
Vice-président, Enbridge Inc.

« Le titre PSAC établit une crédibilité dans l'élaboration et la présentation des programmes de santé et sécurité d'une entreprise. Les personnes qui détiennent ce titre ont les compétences pour que ces programmes atteignent un niveau de qualité inégalée et obtiennent des résultats qui parlent d'eux-mêmes, ce qui permet ensuite de rallier tout le monde. Je suis convaincu de la valeur qu'apportent les PSAC à notre entreprise.

Les principaux professionnels en santé et sécurité œuvrant au sein de Thunder Bay Hydro ont toujours détenu le titre PSAC. Les programmes de santé et sécurité mis sur pied depuis les 15 dernières années nous ont permis de réaliser les meilleures performances de notre histoire. Ces résultats ne se reflètent pas uniquement dans les absences, mais aussi dans les améliorations apportées à l'ensemble des mesures, ce qui a réduit considérablement les coûts en termes de dollars réels ou de coûts indirects. Un aspect qui est tout aussi important est que cette réussite a créé une culture qui appuie la prise de conscience, le travail bien fait et le maintien de la santé. Je peux affirmer en toute confiance que notre succès ne serait pas ce qu'il est sans l'expertise apportée par les PSAC. »

A. Covello, CHRP, SHRP
Vice-président, Ressources humaines et sécurité, Thunder Bay Hydro



Vous recherchez des professionnels en santé et sécurité qualifiés pour votre organisation?

Annoncez vos postes vacants auprès des professionnels en SST sur le site Web du CCPSA.
Consultez www.bcrsp.ca pour en savoir plus.

Intégrité • Connaissance • Leadership

 Conseil
Canadien Des
Professionnels
En Sécurité
Agréés

6700 Century Avenue, Suite 100, Mississauga, ON L5N 6A4
TÉL.: 905.567.7198 Sans frais : 1.888.279-CRSP (2777)
Fax: 905.567.7191



 Conseil
Canadien Des
Professionnels
En Sécurité
Agréés



Investissez dans votre entreprise... Embauchez un PSAC

Professionnel en sécurité agréé du Canada (PSAC)®

Expertise en santé et sécurité du travail (SST)

En raison des risques croissants pour la santé et la sécurité en milieu de travail, des responsabilités accrues pour l'employeur et des répercussions financières associées aux accidents de travail, votre organisation ne peut exiger rien de moins que l'embauche d'un Professionnel en sécurité agréé du Canada (PSAC)®.

Un PSAC constitue un plus pour votre entreprise

Le PSAC offre une connaissance approfondie des principes et des pratiques en matière de SST et applique son savoir en vue d'élaborer des systèmes de gestion qui permettent d'optimiser les mesures de contrôle quant aux dangers qui existent dans votre lieu de travail. Le PSAC est en mesure de gérer les questions relatives à la santé et la sécurité à tous les niveaux et agit dans votre intérêt lorsqu'il collabore avec d'autres organisations.

Un professionnel en SST détenant le titre PSAC peut rentabiliser votre investissement comme suit :

- Offrir des solutions proactives en matière de gestion de la santé et de la sécurité.
- Jouer un rôle moteur dans la réduction des blessures et la prévention des pertes grâce à la gestion de la SST.
- Mobiliser les intervenants à tous les niveaux de votre organisation afin de développer une culture positive en SST.
- Diriger les démarches visant à surveiller, mesurer et évaluer le rendement du système de gestion SST de votre organisation.
- Agir de manière professionnelle et crédible grâce aux normes élevées qui sont exigées pour l'obtention et le maintien de l'agrément.

Pourquoi embaucher un PSAC?

Le titre PSAC est la marque d'un professionnel en SST et constitue un niveau d'accomplissement reconnu à l'échelle nationale dans le domaine de la SST.

En tant qu'employeur de professionnels en sécurité, vous pouvez être assuré que les PSAC ont démontré leur intégrité, leurs connaissances et leur engagement envers le leadership et les principes en matière de santé et sécurité, et qu'ils se sont engagés à respecter les principes de la gestion des risques.

Les PSAC font preuve de leadership par les actions suivantes :

Expertise reconnue. Les professionnels en sécurité qui aspirent à obtenir le titre PSAC doivent satisfaire à toutes les exigences de qualification en démontrant qu'ils possèdent la formation nécessaire, qu'ils détiennent l'expérience pratique et qu'ils ont réussi l'examen de compétences couvrant un large éventail de domaines liés à la SST.

Engagement envers l'apprentissage continu. Afin de maintenir le titre PSAC, tous les PSAC doivent constamment mettre à jour leurs compétences et leurs connaissances. Un suivi rigoureux est réalisé par le programme de maintien de l'agrément. Cela vous assure que les professionnels gérant vos dossiers de santé et de sécurité soient toujours qualifiés et bien informés.

Respect du Code de déontologie. Les PSAC s'engagent à observer une conduite déontologique de haut niveau en acceptant et en signant les règles du Code de déontologie. Le Code couvre divers enjeux professionnels importants tels que la confidentialité, les conflits d'intérêts, le perfectionnement professionnel et d'autres sujets.

Le Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés (CCPSA)

établit les normes en matière de certification des professionnels en santé et sécurité du travail au Canada afin de créer des lieux de travail qui sont les plus sécuritaires et les plus sains au monde. Le professionnalisme, les normes élevées, l'apprentissage continu et un Code de déontologie établi constituent la force maîtresse du CCPSA.

Le CCPSA est le seul organisme accrédité ISO 17024 dans le domaine de la santé et de la sécurité au Canada. Le titre PSAC est une marque de reconnaissance largement acceptée par l'industrie et le milieu gouvernemental. Le CCPSA a également obtenu la certification ISO 9001 pour son système de qualité de la gestion.

Pour en savoir plus, visitez www.bcrsp.ca ou envoyez un courriel à info@bcrsp.ca